

BOURSE DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Dans le cadre des campagnes de financement de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR (SCFP, s. l. 1575) participe, pour le trimestre d'automne 2026, à la remise de six bourses annuelles destinées à des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet au 1^{er} cycle à l'UQAR au campus de Rimouski ou de Lévis.

DONATEURS

Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR (SCFP, s. l. 1575)

CARACTÉRISTIQUES

Montant : 6 bourses – 3 bourses au campus de Rimouski et 3 bourses au campus de Lévis (montant équivalent aux frais de scolarité pour un trimestre à temps complet dans un programme d'études au 1^{er} cycle)

Critères d'admissibilité :

- Être l'enfant légitime d'une personne membre du Syndicat du personnel de soutien de l'UQAR et fournir un certificat de naissance ou d'adoption légale;
- Être inscrit.e à temps complet à l'UQAR dans un programme d'études au 1^{er} cycle à la date limite d'abandon des cours sans remboursement;

Cumul de bourses :

- Cette bourse peut être cumulée avec d'autres programmes de bourses d'excellence de l'UQAR. Il est également possible de cumuler les bourses du Centre d'aide à la réussite (CAR) et les bourses de persévérance de la FUQAR dans l'année d'études en cours.
- Selon la politique d'attribution de la bourse du SCFP, s. l. 1575, une étudiante ou un étudiant peut recevoir la bourse plus d'une fois.
- Si le nombre de candidat.es admissibles est supérieur au nombre de bourses offertes, une étudiante ou un étudiant ayant déjà été récipiendaire de la bourse du SCFP 1575 sera automatiquement inadmissible.

COMPOSITION DU DOSSIER

- Formulaire de dépôt de la candidature complété
- Certificat de naissance ou d'adoption légale;
- Photocopie de l'horaire de cours de l'UQAR.

CHOIX DES PERSONNES BOURSIÈRES

Le syndicat procédera à une présélection des candidatures admissibles. Parmi celles-ci, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer les bénéficiaires. Seules les personnes sélectionnées seront contactées individuellement. Ces dernières seront ensuite convoquées à une remise de bourse, incluant une séance de prise de photographie. L'identité des lauréat.es fera l'objet d'une publication en ligne dans les jours suivant ladite remise.

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Les étudiantes et les étudiants doivent présenter leur demande en envoyant les documents requis au plus tard le :

9 OCTOBRE 2026, 16 H 30

La date limite de présentation des demandes est définitive. Aucun report ne sera accordé, même en cas d'absence de candidatures.

N. B. Tout dossier incomplet à la date limite de présentation de la demande pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de la personne étudiante de voir à ce que son dossier soit complet.

LIEU DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Votre demande ainsi que tous les documents s'y rattachant doivent être transmis par courriel avec les fichiers joints en **format PDF** à l'adresse scfp_1575@uqar.ca.